

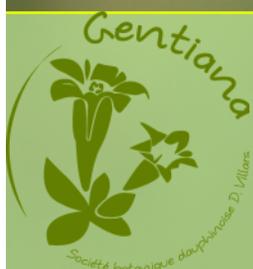


ETUDE DE GENTIANA

Les EEE des Isles du Drac

BOTA DURE POUR LES NULS

Les *Allium* de la section *codonoprasum*



La feuille



Organe de liaison et d'imagination des adhérents Gentiana



GENTIANA

Société botanique dauphinoise
Dominique Villars

Gentiana est une association de botanique, loi 1901, créée en 1990. Elle vise à connaître, faire connaître et préserver la flore Iséroise.

Le bureau :

Président : Serge RISSER

Vice-présidente : Catherine BRETTE

Trésorier : Alain Besnard

Trésorier-adjoint : Matthieu LEFEBVRE

Secrétaire : Françoise AILHAUD

Secrétaire-adjoint : Alexandre BALLAYDIER

Aymeric ROCCIA : conférences

Pascale BERENDES : animations

Mais aussi :

20 membres du conseil
d'administration, 6 salariés
permanents et 555 adhérents

Contacts :

www.gentiana.org

5 place Bir Hakeim - 38000 Grenoble

Téléphone : 04 76 03 37 37

Mail : gentiana@gentiana.org

La feuille

*Bulletin de liaison et d'information
dédié aux adhérents de l'association.*

- n° ISSN 2967-6320

- Edition saisonnière -

Comité de rédaction et de relecture :

Viviane Risser, Roland Chevreau, Anne
Le Berre, Marlène Dumas, Catherine
Baillon.

Mise en page : Anne Le Berre,
Marlène Dumas

Photo de couverture :

Allium carinatum

par Martin Kopf

Une nouvelle fois, Gentiana a fait salle comble pour sa soirée Adhérent-e-s, tandis que nous présentions l'Agenda 2024 de nos nombreuses activités et une sélection de photos de la flore des Pyrénées Orientales. L'hiver peu rigoureux cède déjà sa place aux nivéoles de printemps et aux gagées de Bohême. Notre Assemblée Générale est prévue samedi 16 mars après-midi à la MNEI à Grenoble et nous vous y attendons encore plus nombreux. L'occasion de découvrir la dynamique de notre association dont le fonctionnement est rappelé dans votre revue.

Dans ce numéro, il sera aussi question des ails et des aulx, tout ce que vous voulez savoir sur les *Allium* avec Martin. Enfin, ne manquez pas de répondre à la devinette de Roland, pour la 150^{ième} édition de notre revue... un abonnement à la Feuille pour 2024 sera offert à l'un-e d'entre vous !.

Serge Risser

Gentiana est fière de publier le **150^{ème}** numéro de notre revue «La Feuille». Depuis plus de 30 ans, feuille après feuille, vous retrouvez la «devinette de Roland» au début de chaque numéro. Pour fêter le grand âge de la feuille et la longévité de cette rubrique qui a ses lecteurs assidus, nous vous proposons un petit jeu. Pour y participer, il vous suffit de trouver la réponse à la devinette de Roland ci-dessous et d'envoyer la réponse avant le 30 mars à l'adresse viviane.risser@wanadoo.fr. Parmi les bonnes réponses, un tirage au sort permettra de désigner l'heureux botaniste qui gagnera un an d'abonnement à la feuille en version imprimée (avec envoi postal). S'il a déjà payé l'abonnement papier pour 2024, il recevra gratuitement les numéros de 2025.

LA DEVINETTE DE ROLAND

Réponse à la question n° 134

Le poivre d'eau désigne la persicaire poivrée, *Persicaria hydropiper* (famille des Polygonacées), qui préfère les terrains acides et humides. C'est une renouée à inflorescence blanche, terminale et lâche. Elle a des ochréas glabres pourvus de cils courts et espacés à la marge.

Son nom vient du goût fortement poivré des jeunes feuilles.

Cette plante est connue pour ses propriétés vasoconstrictrices dans le traitement des hémorroïdes, des rectites, de l'insuffisance veineuse, ainsi que dans les hémorragies gastriques.

Les graines étaient utilisées pour remplacer le poivre.

Ne pas confondre avec le poivre des murailles qui désigne *Sedum acre* (Crassulacées), très commun sur les vieux murs.

Question n° 135

Quel point commun existe-t-il entre le nard indien (*Nardostachys jatamansi*), le nard celtique (ou spic celtique), la mâche et le centranthe ?

SOMMAIRE

LA PLANTE DU MOMENT

Populage des marais

(Caltha palustris)

Avec l'arrivée du printemps, quel plaisir d'aller flâner au bord de l'eau pour voir la nature se réveiller.

Les zones humides regorgent de biodiversité et nous offrent toujours des moments d'observations mémorables.

Parmi les plantes hygrophiles, on retrouve notamment le populage des marais (*Caltha palustris*) qui égaie les berges de ses fleurs dorées dès le mois de mars en plaine.

Cette renonculacée présente des feuilles basales longuement pétiolées à limbe arrondi et des feuilles caulinaires sessiles, embrassantes et à limbe plus réniforme. Les grandes fleurs jaunes à 5 tépales peuvent atteindre 4 cm de diamètre et ont une forme de corbeille (calathos en grec) d'où la plante tire son nom.

Cette vivace pousse en formant des touffes et ses tiges assez longues peuvent produire des nouvelles racines au niveau d'un nœud, donnant ainsi naissance à un nouveau plant. On trouve donc parfois de grandes colonies sur les berges de fossés ou dans des endroits marécageux.

Malheureusement le déclin des zones humides menace cette plante ainsi que l'ensemble de la biodiversité aquatique.

Marlène Dumas



photo : Martin Kopf

EDITO----- 2

Par Serge Risser

LA DEVINETTE DE ROLAND----- 2

Réponse à la question n°134 et question n°135

Par Roland Chevreau

LA PLANTE DU MOMENT----- 3

Populage des marais (*Caltha palustris*)

Par Marlène Dumas

VIE DE L'ASSOCIATION----- 4

Nouvelles du CA

Par Anne Le Berre

Vie du CA

Par Françoise Ailhaud et Catherine Brette

Journée technique "Gestion différenciée"

Par Louise Peyrigue

ETUDE DE GENTIANA----- 6

Inventaire des EEE sur la RNR des Isles du Drac

Par Judith Wernsdorfer

RETOUR DE CONFERENCE----- 8

Histoire des plantes et botanistes du Dauphiné

Par Catherine Baillon

RECETTE BOTANIQUE----- 9

Gelée de violettes

Par Anne Le Berre

ETHNOBOTANIQUE----- 10

Promenade botanique

Par Roland Chevreau

BOTA DURE POUR LES NULS----- 12

Quelques *Allium* de l'Isère : la section *codonoprasum*

Par Martin Kopf

VOS RENDEZ-VOUS GENTIANA----- 16

L'agenda

Nouvelles du CA et de l'équipe salariée

Equipe salariée – La charge de travail prévue est déjà importante en ce début d'année, notamment sur les thématiques EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) et Gestion raisonnée. Le CA a donc décidé d'embaucher 2 personnes en CDD pour 8 à 9 mois afin de renforcer l'équipe. Trois stagiaires et un VSC (Volontaire en Service Civique), sur le thème des sciences participatives, seront également présents.

Agrément APN – La DDT (Direction Départementale des Territoires) a renouvelé pour 5 ans l'agrément de Gentiana comme Association de Protection de la Nature. Elle nous demande, entre autres, une meilleure communication concernant nos activités et la comptabilisation du temps de bénévolat. Notre trésorier a déjà établi que pour l'année 2023 ces heures additionnées correspondraient

approximativement à 1,5 emploi à temps complet. Cela atteste de façon objective du très fort engagement associatif non seulement des membres du CA mais aussi de plusieurs bénévoles adhérents.

Soirée associative du 2 février – Elle a connu le succès habituel (environ 65 personnes présentes), avec un retour sur la session pyrénéenne de l'été dernier et la présentation de l'agenda 2024, toujours varié et bien fourni.

Covoiturage – En raison de l'inflation, le CA recommande un tarif de 0,40 €/km pour le partage des frais de covoiturage.

Anne Le Berre

Vie du Conseil d'Administration de Gentiana

Gentiana, de son nom complet « Société botanique dauphinoise Dominique Villars », est une association active dont le nombre d'adhérents s'élève à plus de cinq cents cinquante, en progression régulière. L'adhésion se prend souvent après avoir bénéficié d'une sortie découverte d'un milieu, d'une plante... dans Grenoble ou sur le territoire isérois, mais aussi parfois plus loin. Ces sorties sont gratuites, avec éventuellement la participation aux frais de covoiturage.

Mais connaissons-nous aussi bien le fonctionnement de Gentiana ? Pour permettre son bon fonctionnement, pour s'assurer des relations efficaces avec les collectivités territoriales avec lesquelles nous sommes amenés à travailler, pour veiller au respect des droits et des devoirs des 6 salariés permanents (petite équipe complétée par des salariés saisonniers, stagiaires et service civique), pour créer ou renforcer les liens avec des structures scientifiques ou avec d'autres associations, une équipe de bénévoles est mise en place tous les ans. Comment est-elle organisée ?

Un bureau actuellement constitué de 8 personnes (président, vice-président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint...) : l'organisation par paire permet d'avoir toujours une fonction représentée.

Un conseil d'administration : 20 personnes le composent, dont les membres du bureau. Ce nombre est suffisant et son assiduité est telle que le quorum est largement atteint. Certains sont chargés de délégation pour représenter Gentiana auprès d'organismes (tels le CBNA, Conservatoire Botanique National Alpin, ou maintenir une veille scientifique).

Onze réunions du conseil d'administration par an, une par mois sauf en août, chacune précédée (sept jours auparavant) d'une réunion du bureau.

Puisque nous avons des salariés, un suivi RH est organisé : entretien professionnel annuel avec chaque salarié, pilotage attentif des congés, des formations, des dossiers, des études, gestion administrative et financière régulière.

Mais le CA peut aussi compter sur l'engagement d'autres bénévoles de Gentiana : en effet, des membres de Gentiana s'impliquent pour proposer et guider les sorties que vous trouverez dans l'agenda 2024, pour la préparation de La Feuille. Une petite équipe tenace a travaillé à la création du nouveau site Internet de Gentiana : son lancement coïncidera avec l'Assemblée Générale du 16 mars 2024 à l'occasion de laquelle vous le découvrirez !

Françoise Ailhaud et Catherine Brette
(élues au CA)

Journée technique "Plan de gestion différenciée et Biodiversité"

Le 23 novembre dernier, une centaine de personnes se sont réunies au Muséum d'Histoire Naturel de Grenoble pour participer à la journée technique organisée par Gentiana. Après une journée sur les Espèces Exotiques Envahissantes en 2019, le Végétal local en 2021 et la Végétalisation des espaces minéraux en 2022, cette 4ème édition portait sur le thème « Plan de gestion différenciée et biodiversité ».

Mais, qu'est ce qu'un « plan de gestion différencié » ?

Le plan de gestion différenciée est un outil de gestion des espaces verts. Il comprend une carte des différents espaces et un cahier des charges détaillant et homogénéisant les pratiques pour chaque classe de gestion créée. Ces documents sont notamment conçus en prenant compte les usages, emplacements et enjeux politiques de chaque espace.

Et pourquoi parler de biodiversité ?

Bien souvent, la dimension biodiversité n'intervient pas dans la construction de ces documents, et si elle est évoquée, c'est davantage comme conséquence d'une gestion différenciée. Ainsi, l'objectif de la journée était d'échanger sur la prise en compte de la flore et des habitats dans les plans de gestion différenciée.

Que retenir de cette journée ?

→ Pour mieux gérer et protéger la biodiversité, il faut tout d'abord mieux comprendre et connaître la végétation et ses dynamiques en ville. Les espaces verts des communes sont des terrains de jeu propices à l'expérimentation, il reste néanmoins à développer des outils adaptés aux nouvelles pratiques.

→ Il est possible de prendre en compte la biodiversité en réalisant par exemple des suivis de végétation et en cartographiant des habitats à enjeux. Ces résultats sont à comparer et combiner aux autres enjeux urbains pour adapter le plan de gestion différenciée.

→ La sensibilisation des populations et la formation des services d'espaces verts sont essentielles pour changer les pratiques. Les sciences participatives peuvent être un levier efficace pour mettre en place des suivis de biodiversité et responsabiliser les différents usagers.

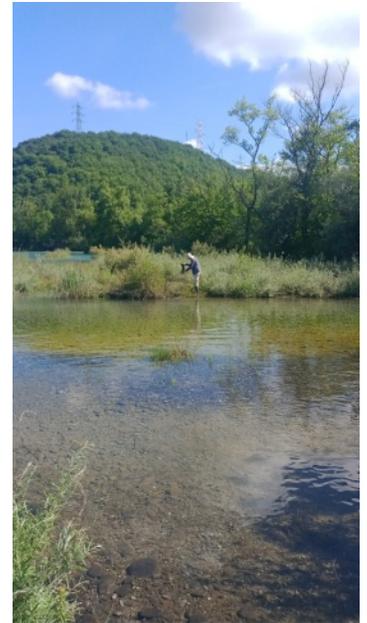
Louise Peyrigue



Inventaire des plantes exotiques envahissantes sur la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac

Gentiana a réalisé un inventaire des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Isles du Drac. La partie terrain de prospection s'est déroulée en juin, juillet et août 2023. J'ai participé à cet inventaire dans le cadre de mon stage de master 2 Biodiversité Ecologie Evolution à Grenoble.

La partie terrain n'a pas été de tout repos, en pleine canicule à travers une végétation dense et épineuse. À cela s'ajoutent les bras d'eau à traverser, l'épouillage de nos vêtements afin de retirer les tiques et la veille permanente de vérification du niveau du Drac qui peut inonder la zone.



Définition d'une espèce exotique envahissante

“Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.”

Source : Centre de Ressources des Espèces Exotiques Envahissantes

La Réserve Naturelle Régionale est grande, et il est impossible de réaliser l'inventaire sur toute la RNR en une année. Nous avons donc prospecté une partie de la réserve : la partie nord (du pont Lesdiguières à Pont-de-Claix jusqu'à un peu plus loin que le barrage du Saut-du-Moine). Chaque mètre carré de la zone ne peut pas être prospecté, le personnel de la réserve a donc décidé de réaliser l'inventaire le long de transect (ligne «imaginaire» tracée sur ordinateur, qu'on suit sur le terrain avec un GPS). En parcourant le transect, toutes les EEE croisées sont notées.

Les résultats de la prospection sont représentés sur la carte de la page suivante (les points sont de petites stations d'invasives et les lignes sont les plus grosses stations).

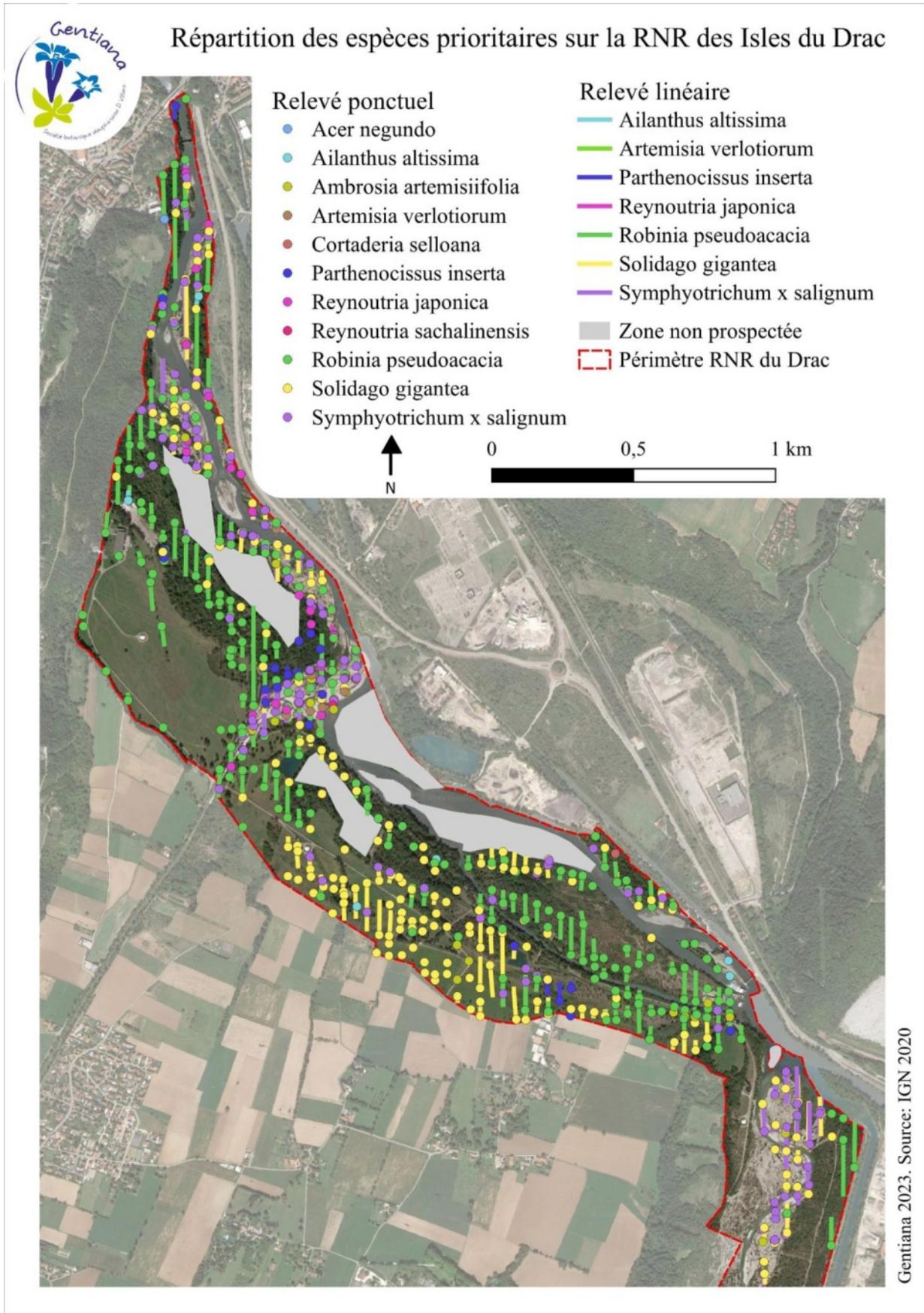
Les prospections ont montré une forte colonisation de 3 espèces sur cette partie de la RNR du Drac :

- le robinier pseudo-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.) (à gauche)
- l'aster d'Amérique (*Symphotrichum x salignum* G.L.Nesom) (au centre)
- le solidago géant (*Solidago gigantea* Aiton) (à droite)



L'inventaire se poursuivra (normalement jusqu'à fin 2024) sur la partie centrale. Les résultats seront ensuite utilisés pour réaliser un plan de gestion des EEE sur la RNR des Isles du Drac.

Judith Wernsdorfer



Histoire des plantes et des botanistes du Dauphiné via les herbiers

conférence de Luc Garraud

Le 8 décembre, Luc Garraud est venu à l'amphithéâtre du muséum, parler des botanistes du Dauphiné en présentant des herbiers du 18^e siècle à aujourd'hui.

Luc Garraud est depuis 30 ans botaniste phytosociologue et bryologue au CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin), basé à Gap-Charance, et travaille sur la conservation des herbiers alpins.

La description des plantes et leur détermination exacte suppose la conservation d'échantillons séchés. A New York l'Index Herbariorum propose un annuaire mondial des herbiers qui permet aux scientifiques d'accéder aux 300 millions de spécimens conservés. A Paris 10 millions sont conservés au Muséum National, 200 000 à Gap, 300 000 à Grenoble.

Qu'est-ce qu'un herbier, et quelle utilité ?

C'est une collection de plantes séchées après cueillette, séchage en pressant les plantes, puis étiquetage, classement et conservation dans des atmosphères conditionnées (température, humidité).

Les herbiers sont essentiels à l'étude taxonomique des plantes (c'est à dire de leurs caractères botaniques), de leur répartition géographique, et permettent la comparaison lors de la découverte d'un spécimen « nouveau ».

Lorsqu'ils ont été correctement séchés, ils sont une source d'ADN pour classer les plantes phylogénétiquement. Certaines graines d'anciens herbiers ont pu être réhydratées et germer !

Les herbiers du Dauphiné

Ce sont des herbiers qui ont été collectés essentiellement en Savoie, Haute Savoie et Isère, et on a ainsi environ 5 millions de données floristiques.

- **Dominique Chaix** (1730-1799), né dans les Hautes Alpes, a été curé dans un village près du Pic de Bure ; il parcourt la montagne et décrit de nombreuses plantes (il publiera sur les plantes du Gapençais). Son herbier personnel a été vendu plusieurs fois et perdu, tandis que le Musée de Gap a conservé un herbier « commandé » à Dominique Chaix (1523 planches).

- **Dominique Villars** (1745-1814), né dans le Champsaur, s'intéresse aux plantes en menant le troupeau de ses parents. En 1765 il rencontre l'abbé Chaix avec qui il parcourt les Alpes et une grande amitié s'instaure. Il étudie la médecine à Grenoble ; il devient médecin militaire et professeur à l'École centrale de Grenoble.

Il crée le jardin botanique de Grenoble en 1782. Il sera ensuite nommé professeur de sciences à Strasbourg où il mourra. Il a fait de nombreuses publications, en médecine et en botanique.

A Grenoble se trouvent des parts d'herbier, des notes, un carnet de terrain, tandis qu'à Gap sont conservés 9 cahiers (qui sont une commande).

- **Jean-Denis Long** (1776-1866) était médecin, archéologue, numismate et historien. Son herbier est composé de 20 boîtes de spécimens non assemblés et non évalués. Il a été offert

par le Parc Naturel Régional du Vercors en 1995.

- **Émile** (1732-1875) et **Auguste Burle** (1735-1889), négociants à Gap, passent beaucoup de temps en montagne autour de chez eux pour récolter des plantes et réaliser des sorties alpines (Émile est membre du CAF).

Leur herbier de 37000 parts a été restauré et scanné.





- **Adolphe Pellat** (1825-1912) a fait des études de droit et a été nommé en 1870 à la Préfecture de l'Isère ; il avait découvert la botanique en région parisienne auprès d'Adrien de Jussieu et continua dans les Alpes du Nord et du Sud, souvent avec le jeune Gaston Bonnier (1853-1922), mais aussi en Afrique du Nord et en Catalogne. On a conservé 25000 parts d'herbier. Il a été conservateur au Muséum de Grenoble de 1885 à 1887 ; il a prêté à Bonnier (pour son travail de publication) son herbier qui a été donné ensuite à la faculté de Sciences de Grenoble.

Nous citerons **Constant Chatenier** (1849-1926), instituteur au Nord de Romans et conseiller général, **Félix Lenoble** (1867-1949), inspecteur du travail à Valence, **Maurice Breistroffer** (1910-1986), conservateur au Muséum de 1941 à 1978, **Edouard Chas**, né en 1926, créateur du Parc des Ecrins ; il s'est mis à l'ordinateur et a créé la banque de

données des herbiers. L'herbier de **Pierre Lieutaghi** (1939-2023) (dans les Alpes de Haute Provence) a été donné aussi au CBNA.

Luc Garraud nous a ensuite parlé d'un site des Hautes Alpes, au dessus de Gap et Rabou où une plante dessinée par Villars a été recherchée et trouvée récemment (*Artemisia insipida*).

On a ensuite pu s'approcher et observer de près plusieurs parts d'herbiers anciens ; à noter qu'avant de rentrer dans leurs boîtes, ces parts d'herbier vont séjourner au congélateur pour ne pas apporter des champignons ou organismes qui pourraient les attaquer !

texte : Catherine Baillon
photo : Florence Marciau

Gelée de violettes

Les différentes espèces de violettes ne sont pas toujours faciles à distinguer les unes des autres. La violette odorante (*Viola odorata*) a comme particularités d'émettre des stolons et surtout d'avoir un parfum intense de ...violette. Par une chaude journée de printemps, il n'est même pas besoin de se baisser pour les renifler, on les sent à plusieurs mètres à la ronde.

Recette :

2 l de fleurs de violettes
1 l d'eau bouillante
3 g d'agar-agar
700 à 800 g de sucre

Verser l'eau bouillante sur les fleurs de violettes. Laisser infuser 24 h. Filtrer (on peut laisser quelques fleurs pour faire joli). Ajouter le sucre. Porter à ébullition. Ajouter l'agar-agar dilué dans un peu d'eau froide. Laisser bouillir quelques minutes. Mettre en pots.



Anne Le Berre (recette communiquée par Alain Poirel)



Promenade botanique

Jeux de mots adaptés d'un article de la "Garance Voyageuse" de 2010.

Une alliance phytosociologique originale, voire unique au monde, vient de se créer : celle du *Canulardetum*. Voici le texte original concocté par un membre de la Société Linéenne de Lyon.

La promenade botanique et taxonomique se passe dans la ville de Toulon, et nous nous attacherons à décrire les espèces vivant en ville au fur et à mesure de la découverte des quartiers de la célèbre préfecture du Var.

Nos premières découvertes ont eu lieu en bordure du port militaire. Avec des jumelles nous avons examiné discrètement les abords de l'arsenal. Entre les joints des différentes plaques de béton armé poussent avec difficulté deux espèces endémiques de crambe, *Crambe maritima ssp nuclearia* (chou marin nucléaire) et *C. maritima ssp minima* (chou marin de poche) à côté de *Carex betonica* (laïche béton).

L'accès aux stations botaniques nous a été interdit par de nombreuses clôtures. Entre ces barrières se développent *Ulex policiae* (ajonc de police), *Lolium militaris* (l'ivraie militaire), *Eruca minor* (la petite roquette), *Apium belli* (ache de guerre), *Balsamina atum-personnae* (balsamine anti-personnelle) et *Spiranthes infernalis* (spiranthe infernale). Un peu plus loin, toujours proche de la mer, sur les murs des sombres ruelles du vieux port poussent *Crithmum perfectum* (crithme parfait) et *Salicornia brumalis* (salicorne de brume).

Poursuivant notre promenade sur un quai de déchargement, nous avons identifié un pied de *Melica septentrionale* (la mélisse du nord), ainsi que deux *Cicuta* dans une petite dépression humide : *Cicuta ignis* (cicutaire de feu) et *C. sienna* (cicutaire de Sienna). La présence de *Thlaspi arvernensis* (tabouret d'Auvergne) sur ce lieu reste une énigme.

Dans la remontée vers le centre-ville, l'arrière-cour d'un ancien tripot attira notre attention par la richesse des espèces présentes. A l'entrée de la ruelle qui y mène poussent *Artemisia glacialis* (armoise à glace) et *Cerastium erectus* (céraiste debout). Dans la cour sombre, nous avons déterminé avec difficulté : *Botrychium semper* (botryche toujours), *Trifolium vocativum* (trèfle d'appel), *Cladium omnino* et *C. grandis* (marisque tout et marisque gros), *Verbena cocuhi* (verveine de cocu) et *Calendula argyraceum* (souci d'argent).

Avant d'arriver dans le centre-ville, nous avons

visité quelques ruines romaines où poussent *Stachys quadrata* (épière carrée) et *Phyteuma pilateus* (raiponce pilate). Nous sommes passés ensuite devant une friche à proximité d'un ancien entrepôt de matériel médical et de médicaments où nous avons déterminé : *Borrago cranium* (bourrache de crâne), *Marrubium cerebrale* (marrube de cerveau), *Salvia probabilis* (sauge qui peut), *Primula solitaria* (primevère solitaire) et, dans un endroit humide, *Parnassia servicii* et *P. vigilia* (parnassie de service et parnassie de garde), ainsi que quelques pieds de *Bidens pouria* (bident cariée). Nous avons regretté de découvrir *Philadelphus clysteris* (seringa lavement) et *Gossypium caulis* (coton-tige), deux espèces exotiques manifestement échappées de jardins.

Face aux magasins d'alimentation, nous avons recensé *Sedum saccharinum* (orpin de sucre), *Viscum malva* (gui mauve) et *Satureja cenomaniana* (sariette du Mans). A l'entrée du centre des affaires quelques espèces se rencontrent comme *Limonium ixodes* (statrice tique), *Amaranthus viagiara* (amarante viagère), *Aquilegia postalis* (ancolie postale), *Scilla rotunda* (scille circulaire) et, face à un tanneur, *Origanum velutinum* (origan de velours) et *O. ferum* (origan de fer). Nous n'avons pas trouvé dans ce secteur la fameuse *Achillea dulcis nihil-facere* (achillée doux de ne rien faire) mentionnée dans la bibliographie.

Autour de l'église et sur le parvis, nous avons découvert *Mentha religiosa* (menthe religieuse), *Cupressus tibi domine* (cyprés de toi mon dieu), *Lathraea fructi prohibiti* (lathrée du fruit défendu), *Senecio luxque* (sénéçon et lumière), *Silene poerjesus* (silène le divin enfant), *Linum solitarium* (lin seul), *Hyacinthus noli-tangere* (jacinthe n'y touche) et *Carex posterioris* (laïche cul).

Non loin de notre zone de pique-nique, une aire de jeux pour enfants a attiré notre attention. Malgré un sol bien piétiné, on a pu reconnaître *Iris stulte* (iris sottement), *I. xanthia* (iris jaune), *Koeleria maniscordis* (koelérie de bon cœur), *Thymus thymus-emilou* (thym, thym-et-milou), *Solidago ratio-ionis* (solidage de raison), ainsi qu'un *Galium quinquagenifolium* (gaillet de cinquante pages), manifestement hors de son habitat habituel.

Les serres du jardin botanique ont permis d'apprécier des taxons rares comme *Polygala stellaris* (polygala de stars), *Amygdalus honorabilis* (amande honorable), *Agapanthus magnus* (grande agape), *Tamarindus dulcaquicolis* (tamarin d'eau douce) et *Tecoma ethylica* (tecoma éthylique).

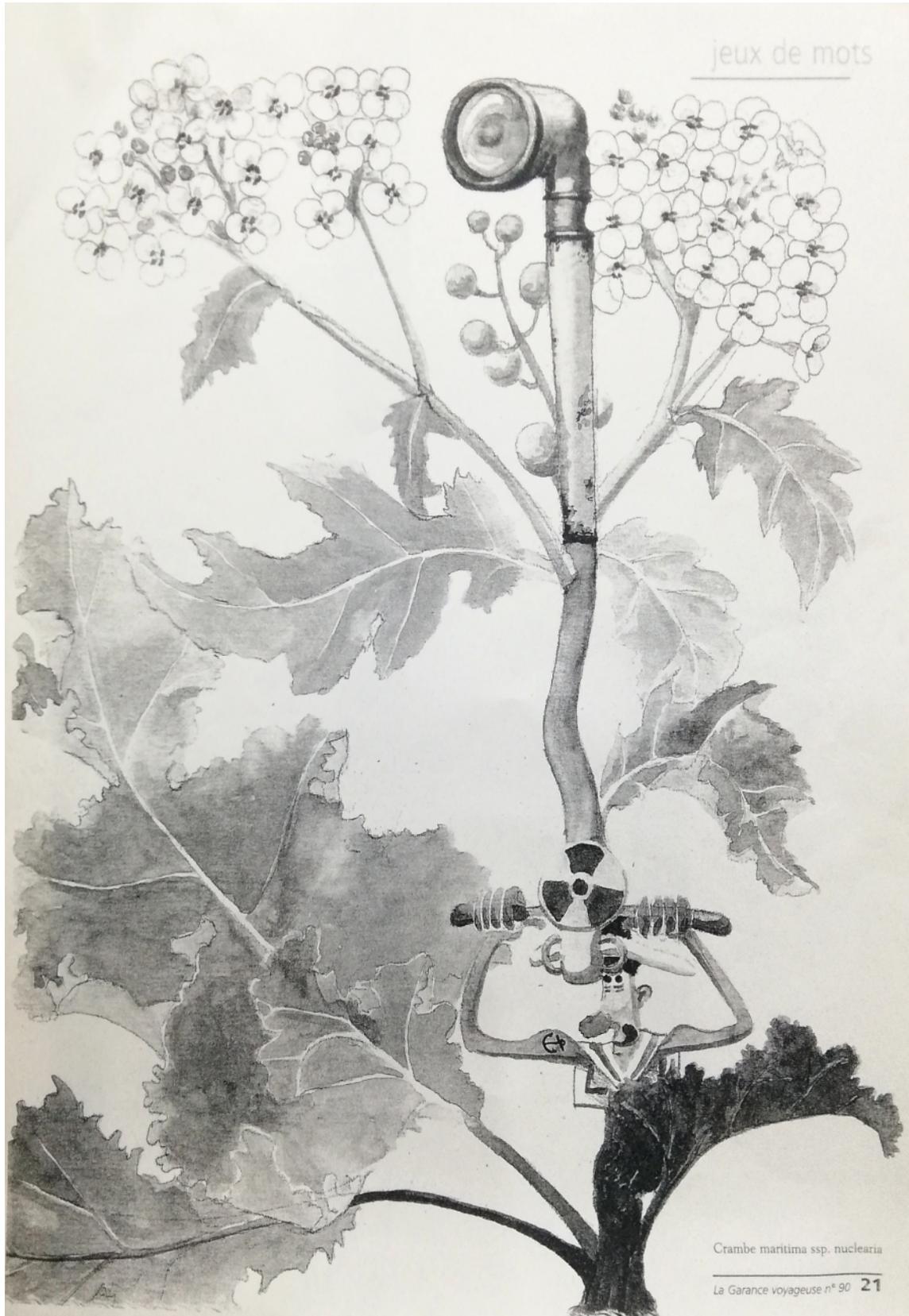




Mais il fallait prendre le chemin du retour. Nous avons coupé par une friche très rudérale où nous avons recensé parmi les espèces les plus intéressantes *Calluna mellis* (callune de miel), *Cardamine vacuus* (cardamine de rien), *Epilobium auris* (épilobe d'oreille), *Schoenus culassei* (choin de culasse), *Carex walesahi* (laïche walesa) et *Stachys briquetum* (épière à briquet).

Enfin, dans l'espace agricole en bordure de route, nous avons répertorié *Symphoricarpos pastorale* (symphonie pastorale), *Fagopyrum iratus* (sarrasin de la colère), *Beta sauma* (bette de somme), *Saponaria bovina* (saponaire de boeuf), *Nardus anatis* (nard à canards), ainsi que les fameux *Trifolium plisantarium* (trèfle de plaisanterie) et *Tragopogon ad-hodie* (salsifis pour aujourd'hui).

Roland Chevreau d'après la Garance Voyageuse



Tour d'horizon de quelques *Allium* de l'Isère : la section *Codonoprasum*

Le genre *Allium* appartient à la famille des *Amaryllidaceae* et compte environ 700 espèces dans le monde. La France métropolitaine accueille une cinquantaine de ces espèces dont 24 sont présentes en Isère (Source INPN-MNHN).

Ce genre très varié en forme, en taille et en couleur est subdivisé en plusieurs sections. Nous vous proposons ici un petit tour d'horizon de la section *Codonoprasum*, représentée en France par 12 espèces. A ce jour, 7 d'entre elles sont connues ou récemment citées en Isère.

Les caractéristiques de la section *Codonoprasum*

Cette section se caractérise par :

- un **ovaire supère** (c'est à dire que l'ovaire est libre, les tépales s'insèrent alors au dessous),
- des **feuilles fines** (très inférieures à 2cm de large),
- la **dernière feuille engainant** la partie aérienne de la hampe florale. Cette gaine est nettement différenciée du limbe,
- la spathe (bractée qui enveloppe l'inflorescence) **composée de 2 valves** dont au moins une très longue et les **fleurs pendantes** lors de l'anthèse (c'est à dire à la pleine maturité de la fleur).

Les espèces de cette section présentent quelques similitudes écologiques. Elles se rencontrent généralement plutôt en milieux prairiaux ou friches dans des conditions mésophiles à sèches. Il n'est pas rare de voir plusieurs de ces espèces pousser en mélange sur le même site.

7 espèces présentes en Isère

Nota Bene : nous ne présentons ici que les critères les plus marquants, mais la détermination de ces espèces peut demander un examen et une mesure précise de certains organes floraux (étamines, ovaires...) sur un spécimen ou plusieurs de préférence. Il faut également mener la détermination au moment de son anthèse, sachant que certaines espèces fleurissent avec une fréquence très inégale selon les années.

Ail à spathe longue (*Allium longispathum* Redouté, 1811) LRN (LC), LRR(DD)

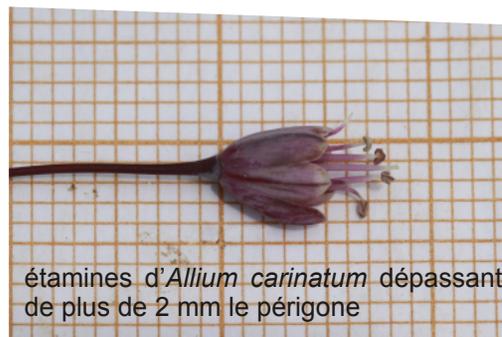
Il se distingue des autres espèces connues en Isère par son ovaire « pointu » (rétréci en cône à l'apex). Il présente des fleurs aux tépales verdâtre à brun, relativement grosses (périgone > 4,5 mm de long). Comme son nom l'indique, le spathe est très développé et peut dépasser 8 cm de long. Sa répartition est probablement mal connue d'autant que sa floraison semble aléatoire. En Isère les données récentes portent sur le Grésivaudan. Il est également connu proche de Lyon et anciennement cité dans l'Isle Crémieu.



ovaire en cône d'*A. longispathum*

Le groupe « *carinatum* »

Ce groupe compte dans Flora Gallica quatre espèces récemment distinguées. Elles étaient précédemment soit considérées comme sous-espèces de *A. carinatum* s.st. soit confondues, (la Flore de Rouy les identifiait déjà en 1927 comme variétés). Le groupe « *carinatum* » se caractérise par des fleurs aux teintes rosées (depuis du rose vif jusqu'à des teintes très délavées) ainsi que par de longues étamines : les plus longues dépassent du péricône (ensemble des tépales) d'au moins 1,5 mm au moment de l'anthèse.

**Ail fléchi (*Allium flexum* Waldst. & Kit., 1812)** LRN (LC) LRR(LC)

Il se reconnaît par les tépales d'un rose vif et par l'inflorescence portant de nombreuses bulbilles vertes (les spécimens sans fleurs sont assez fréquents). L'aire de répartition mondiale de cette espèce est limitée au bassin moyen du Rhône (du lac Léman à Valence) et de l'Isère. Cette espèce semble relativement fréquente sur le département : sur les coteaux du Grésivaudan, l'Isle Crémieu ainsi que le long du Rhône.

Ail coloré (*Allium coloratum* Spreng., 1825), LRN (LC), LRR(EN)

Tout comme *A. flexum*, les tépales sont d'un rose vif mais son inflorescence ne porte pas de bulbilles (du moins pour les individus connus en France). Cette espèce est protégée au niveau régional et considérée « en danger d'extinction » par la liste rouge Rhône-Alpes. Son aire de répartition française est disjointe avec des populations importantes dans le Sud du Jura et le bassin supérieur du Rhône, et d'autres populations en Provence orientale (Alpes-Maritimes). En Isère, l'espèce est connue uniquement en Isle Crémieu.

Ail caréné (*Allium carinatum* L., 1753), LRN (LC), LRR(DD)

Les tépales sont d'un rose violet plus sale que *A. coloratum* mais plus coloré que *A. consimile*. Il se distingue d'*A. consimile* par ses étamines saillant d'au moins 2 mm à l'anthèse. L'inflorescence est composée de fleurs et de bulbilles. Les fructifications sont rares voire absentes. La répartition géographique de cet ail est probablement faussée par les nombreuses confusions anciennes avec les autres espèces du groupe. Il semble être présent de façon dispersée dans l'Est et le Nord-Est de la France. En Isère, il est présent en Isle Crémieu ainsi que le long du Rhône en amont de Lyon. Il est également connu en aval, sur le secteur de l'île de la Platière.

Ail semblable (*Allium consimile* Jord. ex Gren., 1855), LRN(EN), LRR(CR)

Les tépales sont d'un rose délavé, plus terne. Il s'agit du plus terne du « groupe *carinatum* ». Les étamines sont saillantes de 1,5 à 2 mm à l'anthèse. Tout comme *A. carinatum*, l'inflorescence est composée de fleurs et de bulbilles, mais les fructifications semblent plus régulières. **Cette espèce est extrêmement rare et menacée d'extinction.** Sa répartition mondiale se limite à quelques stations le long du Rhône en amont et en aval de Lyon, ainsi que de plus rares stations encore en bord de Loire. En Isère l'espèce n'est connue que dans le secteur de l'île de la Platière. Néanmoins, elle est présente à proximité immédiate, en rive droite du Rhône en amont de Lyon.

*Allium flexum**Allium coloratum**Allium carinatum**Allium consimile*



Ail maraîcher (*Allium oleraceum* L., 1753), LRN (LC), LRR(LC),

C'est l'espèce la plus commune de la section. Elle est proche de *A. consimile* avec lequel elle peut être confondue car les teintes des tépales (rose terne) sont proches. Elle se distingue du « groupe *carinatum* » par ses étamines courtes (Les plus saillantes dépassant le périgone d'1 mm au maximum) et de *A. longispathum* par son ovaire tronqué. L'inflorescence porte parfois uniquement des bulbilles de couleur bronze ou brunâtre, ce qui le distingue d'*A. flexum* dont les bulbilles sont vertes.

L'ail maraîcher est répandu dans toute la France. Il est présent en plaine mais également en montagne jusqu'à plus de 2000 m, contrairement aux autres aulx de cette section qui ne montent guère en altitude.



ovaire tronqué d'*A. oleraceum*



Ail jaune (*Allium flavum* L., 1753), LRN (LC), LRR(LC)

L'espèce est facile à reconnaître compte tenu de la coloration jaune franche des tépales. Cette espèce n'est citée que sur une seule localité dans le département, sur les bords du Rhône (Ile de la Platière). Il serait intéressant de confirmer sa présence et mener quelques prospections complémentaires. L'aire de répartition est essentiellement le quart Sud-Est de la France ainsi que le bassin parisien. L'espèce est en limite Nord d'aire de répartition en Isère.

**Une espèce anciennement citée en Isère, à rechercher : l'Ail pâle (*Allium pallens* L., 1762)** LRN (LC), LRR(VU)

Cet ail est proche de *A. longispathum*, mais il présente des fleurs plus claires (blanchâtre à jaunâtre) et plus petites (périspère < 4,5 mm). Le spathe est également plus petit (généralement < 8 cm). L'espèce est citée en Isère, par Pierre Auguste MUTEL en 1795, à Monestier-de-Clermont (38). Elle est également présente dans la Drôme à proximité de l'Isère, notamment dans le Diois.



Afin de compléter le tour de la section *Codonoprasum*, nous pouvons évoquer les quatre autres espèces connues en France. Il s'agit de taxons aux affinités méridionales et méditerranéennes plus marquées.

- *A. tenuiflorum* (très rare, connu seulement dans le Var)
- *A. corsicum* (très rare, connu seulement sur le littoral corse)
- *A. savii* (très rare, espèce littorale de Provence et de Corse)
- *A. oporinanthum* (Provence jusqu'à Montélimar)

Abréviations : LRN : Liste Rouge Nationale / LRR : Liste Rouge Régionale / Cotations utilisées par les listes rouges : CR : « en danger d'extinction critique » / EN : « en danger d'extinction » / VU « vulnérable » / NT : « quasi-menacé » / LC : « préoccupation mineure » / DD : « données insuffisantes »

Bibliographie spécifique

Jauzein Philippe, Tison Jean-Marc. Étude analytique du genre *Allium* L., sous-genre *Codonoprasum* (Reichenb.) Zahar., section *Codonoprasum* Reichenb., en France. In: Le Journal de botanique, n°15, 2001. pp. 29-49 ;
 Pache Gilles, Ferrez Yorick, Juillerat Philippe. Projet Flora Jurana : Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France, 17, 2019 – consulté sur https://www.florajurana.net/fr/assets/content/Cle-determination/Aulx-codonoprasum-Massif-Jura_NAFJ17_2019_web.pdf le 01/02/2024

texte : Martin Kopf

photos: Martin Kopf, Alain Poirel, Mathieu Michoulier, R. Poncet, Jean-Luc Tasset, François-Xavier Taxil

L' AGENDA

Rappel :

Les inscriptions aux sorties Gentiana sont obligatoires pour faciliter leur organisation et elles se font directement sur un formulaire Internet (framaform). Le lien pour l'inscription est diffusé quelques semaines avant les sorties à l'ensemble des adhérents ayant fourni une adresse électronique (d'où l'importance de signaler tout changement d'adresse électronique). La validation génère un courriel de confirmation qui vous est envoyé avec le lieu exact du rendez-vous. Les adhérents qui n'ont pas de messagerie électronique peuvent toujours s'inscrire par téléphone au 04 76 03 37 37.

Sorties

(petite sélection non exhaustive)

-  Anémone de Haller (Ste Luce, Beaumont)
mercredi 3 avril
-  Bryophytes des Chambarans
dimanche 7 avril
-  Détermination "le cul dans l'herbe" (Seyssinet)
jeudi 11 avril (soirée)
-  Les lichens urbains (Grenoble)
samedi 13 avril
-  Flore des pelouses sèches des gorges de la Bourne
dimanche 19 mai
-  Flore des mollards calcaires (Optevoz)
dimanche 26 mai

Conférences

(à l'auditorium du Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble à 18h30)

-  Les plantes sauvages comestibles et médicinales par Mathilde Simon
vendredi 22 mars
-  Illustration botanique par Lucile Chapsal
vendredi 5 avril
-  Biodiversité au jardin par Antoine Briffaud (Gentiana)
vendredi 24 mai

Evénement

-  **Assemblée Générale**
samedi 16 mars (après-midi)

Cours

(petite sélection non exhaustive)

-  Premiers pas en botanique
mercredis 3, 10, 17 avril, et 15, 22, 29 mai (soirée, salle et terrain)
-  Gentianella : Jeux et vannerie buissonnière (enfants de 8 à 12 ans)
jeudi 25 avril
-  Botanique niveau 1
mardis 12, 19, 26 mars, 2, 9, 30 avril, 7 et 14 mai (soirée, en salle), et samedis 4 et 18 mai (matin, terrain)
-  Botanique niveau 2 : Saules de plaine et moyenne montagne
mercredi 5 juin
-  Botanique niveau 2 : Les Cypéracées
samedi 1er et dimanche 2 juin
-  Carnet de terrain
jeudis 11 avril, 16 et 30 mai, 13 et 27 juin (soirées)
-  Week-ends "Aquarelle botanique"
**4-5 mai (Chartreuse)
15-16 juin et 22-23 juin (Jardin du Lautaret)**

MEMO !

pour 2024 : PENSEZ A RENOUELER VOTRE ADHESION !

Membre actif individuel.....	20 €
Membre de soutien.....	50 € ou plus
Petit budget.....	10 €
Famille.....	30 €
Association.....	30 €
Abonnement "papier" à La feuille	18 €

